



**Session ordinaire du 8 août 2017 –  
PÉRIODE DE QUESTIONS /  
Ordinary sitting of August 8<sup>th</sup>, 2017 –  
QUESTION PERIOD**

Début : 19 h 45

Q :

- La date de la consultation pour le règlement 1023-17 concernant les enseignes est mal choisie. On demande au Conseil de reconsidérer l'interdiction d'enseignes le long des routes et autoriser sur le terrain à vendre seulement.

A :

- Les résidents ont demandé l'intervention de la municipalité, car il y a trop d'enseignes. On propose à la personne de fournir des propositions de modifications.

Q :

- Questionne le règlement concernant le transport par camion et véhicule lourd. Pourquoi la rencontre avec la police n'a eu lieu qu'en août? Demande une réponse avant le prochain conseil.

A :

- La municipalité a demandé une rencontre avec la police de la MRC pour renforcer le règlement.

Q :

- Explique le mandat de Voie Verte Chelsea. Quand le conseil prévoit-il commencer le processus de design du sentier?

A :

- Un des ajouts à l'ordre du jour de ce soir concerne un appel d'offres pour un projet de consultation publique concernant le design du sentier.

Q :

- Dans le processus de design, on demande au Conseil d'embaucher un gestionnaire ou chargé de projet qui pourra mettre toutes les études ensemble pour connaître les coûts du sentier.

A :

- Après la consultation des résidents, la municipalité connaîtra le genre de sentier désiré par la population. L'embauche d'un chargé de projet viendra dans un autre mandat du Conseil.

Q :

- Demande si la dernière demande de subvention à la FCM sera mise sur le site web.
- Est-ce que la municipalité organisera des rencontres avec les résidents le long de la voie ferrée et le long des chemins qui donnent sur cette voie ferrée?

A :

- La demande devrait être rendue publique cette semaine.
- Le Conseil va se pencher sur la possibilité de consulter les résidents le long de la voie ferrée.



Session ordinaire du 8 août 2017 –  
PÉRIODE DE QUESTIONS /  
Ordinary sitting of August 8<sup>th</sup>, 2017 –  
QUESTION PERIOD

Q :

- Est-ce que la municipalité va aller de l'avant avec le projet de sentier sans connaître les coûts?
- Demande de connaître les coûts du sentier.

A :

- L'exercice de "Charrette design" permettra de connaître le genre de sentier ce qui permettra de connaître les coûts.

Q :

- Le conseiller Joubarne a mentionné dans le journal " The News " que les 2/3 des coûts du sentier devraient être couverts par les subventions et les dons. Demande si les demandes de subventions vont tenir compte du fait que l'on veut un sentier communautaire.

A :

- La consultation publique « charrette » va nous faire connaître les coûts.
- Le groupe travaille effectivement avec l'idée que ce sera un sentier communautaire. Le sentier ne servira pas d'outil pour promouvoir le tourisme.

Q :

- Remercie le Conseil pour le nivelage des chemins privés.
- Demande si les coûts pour les résidents non branchés vont augmenter avec les modifications proposées ce soir.

A :

- Les modifications ne touchent pas les résidents non branchés et les coûts.

Fin : 20 h 20